Bulletin électronique trimestriel de la Société d'histoire de la région de Terrebonne

LAFOURNÉE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
148, rue Saint-André
TÉLÉPHONE
(450) 492-7477

COURRIEL
NEO@SHRIQC.CA

Volume XV n° 2

Décembre 2016 - février 2017

www.shrt.qc.ca

L'Arbre des généreux (campagne Notre histoire parmi la vôtre) — 2015 (À lire en page 3)

PATRIMOINE

La Maison Jean-Baptiste Dupré, côte de Terrebonne À lire en page 19.

AU SOMMAIRE

TERREBONNE • RETOUR SUR PHOTO : VERS 1915, RUE SAINT-ANDRÉ, AU COIN DE SAINT-PIERRE

Chronique de Claude Blouin, historien, qui met en évidence les transformations de certains sites du territoire de la Ville de Terrebonne. Dans cette livraison, il examine la rue Saint-André vers 1915.

Suite à la page 7

SHRT-RADIO: AMIEL, UN PATRIOTE IGNORÉ DE '37

Première émission du radio-roman de Grichon, commandité par le *Cie de tabac Terrebonne*, et diffusé par la station CHLP-La Patrie, en 1937.

Suite à la page 9

ESSAI : PANORAMA HÉRALDIQUE DE LA FAMILLE MASSON

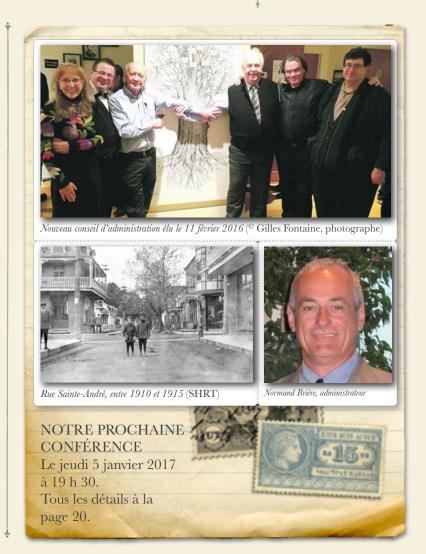
D'origine modeste, Joseph Masson, seigneur de Terrebonne, avait-il un blason?, par Thomas de la Marnierre, étudiant en histoire et guide-animateur.

Suite à la page 14

GÉNÉALOGIE: PETITS CONSEILS POUR BIEN DE-MARRER (par Normand Brière, généalogiste)

La façon de faire de la recherche en généalogie a grandement évolué et s'est modernisée au cours des 20 dernières années

Suite à la page 18





Le mot du président

«ÇA BOURDONNE. ON NE CHÔME PAS À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE...»

QUE LE TEMPS passe donc vite! C'est déjà le moment de vous de souhaiter de joyeuses fêtes et... «le paradis à la fin de vos jours», comme on disait dans le temps.

Ça bourdonne

L'automne 2016 a été fort captivant à la Société d'histoire. La conférence du 22 septembre, présentée par l'historien Stéphane Tessier, nous a permis d'accueillir de nombreux visiteurs et voisins, qui sont venus découvrir les grandes lignes de l'histoire de Saint-François-de-Sales. Le 27 octobre, notre député fédéral, Michel Boudrias, nous a livré un beau témoignage de sa carrière militaire en Afghanistan tout en nous décrivant de belles pages d'histoires du Royal 22e Régiment lors de la Première Guerre mondiale. Le 24 novembre dernier, David Ledoyen nous a fait plonger dans le quotidien des soldats du régiment de Carignan-Salières et leur équipement. Les visites de Six pieds sous terre se sont poursuivies en octobre, toujours à guichet fermé. Les ateliers d'histoire vont bon train. Notre petite équipe de recherche en histoire et en généalogie planche à fond sur l'étude du recensement de Terrebonne de 1921. Et que dire de la merveilleuse activité Au Feu! qui fut présentée les 18 et 19 novembre dernier. Ce fut formidable. Un merci tout particulier à Claude Blouin qui a su trouver le financement nécessaire à la réalisation de cette activité et à André Fontaine et son équipe de comédiens qui ont livré 4 émouvantes représentations, à l'extérieur, par 5 degrés au mercure. Nous continuons d'être présents sur le territoire et de faire rayonner le patrimoine au sein de diverses associations ou comités de travail. Bref, ça ne chôme pas à la Société d'histoire.

Du sang neuf, SVP

Non, ça ne chôme pas. Mais je dois être honnête avec vous, le petit groupe de bénévoles qui alimente cette grande ruche est de plus en plus essoufflé. Nous avons grandement besoin de sang neuf. Je m'adresse à vous personnellement. Nous aurons lors de la prochaine assemblée générale du 9 février prochain, à combler plusieurs postes au sein du conseil d'administration. Nous avons particulièrement besoin d'une personne pour prendre en charge le volet des communications; cette personne sera appuyée d'un comité. La SHRT fait beaucoup d'activités qui doivent être promues (dépliant, affiche, publicité, communiqué, conférence de presse, site Web, Facebook, etc.). C'est pourquoi, il nous faut une personne disposant de certaines connaissances dans ce domaine pour mener à bien la visibilité de la SHRT et de ses activités. Nous avons également besoin d'un responsable de la programmation, quelqu'un qui saura nous concevoir un programme de conférences qui suscite l'intérêt des membres; un comité de programmation vient épauler le responsable. Enfin, notre vice-président, Gilles Fontaine, va quitter le CA en raison de ses activités professionnelles de journaliste. Un bon président n'est rien sans appui, je sollicite donc l'aide d'un éventuel bras droit! N'hésitez pas à communiquer avec moi pour en discuter. Manifestezvous, SVP!

Assistance aux conférences

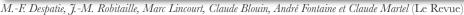
On observe qu'au cours de la dernière année l'assistance aux conférences est en baisse. Rien de dramatique, mais juste assez pour susciter un questionnement de la part des membres du CA. Encore une fois, on veut votre avis. Y a-t-il une raison qui explique votre absence récente ou régulière à nos conférences mensuelles? Que peut-on faire pour vous y voir plus souvent et régulièrement?

En terminant, permettez-moi au nom des membres du conseil d'administration de vous transmettre nos meilleurs vœux des fêtes et une année 2017 exceptionnelle. Fidèle à notre tradition, je vous donne rendez-vous pour notre «Veillée des Rois», le 5 janvier prochain, à 19h30 à la chapelle du Collège Saint-Sacrement.

Claude Martel, président

LA FOURNÉE







Les fondateurs (c. 1985)

L'ARBRE DES GÉNÉREUX

等及证何非问数能能能

Œuvre originale de l'artiste terrebonnien Marc Lincourt, l'Arbre des généreux a été dévoilé en grandes pompes à la Maison d'histoire, le 13 novembre 2015. Plusieurs personnalités et un grand nombres de donateurs avaient répondu à l'invitation du comité du financement, sous la présidence de Mme Marie-France Despatie. Une centaine de personnes, familles ou entreprises ont inscrits leur nom dans l'arbre (tronc ou feuillage) moyennant une contribution de 250\$, 500\$ ou 1000\$.

La campagne de financement, intitulée *Notre histoire parmi la vôtre*, a duré quelque 16 mois et avait pour but de ramasser suffisamment de fonds pour l'achat de matériel de numérisation de documents sous micro-formes, la réalisation d'activités à grand déploiement et ultimement la publication d'une histoire de Terrebonne.

«L'Arbre est une représentation symbolique portant les donateurs et les familles qui ont fait Terrebonne»; on y retrouve des milliers de noms, depuis les racines jusqu'au feuillage.



Dévoilement de l'Arbre des généreux 13 nov. 2015 (Photo ©Diane Legault)

Note de l'éditeur

Tous les hyperliens sont actifs. Ils vous permettent de compléter votre information. Il suffit de cliquer.

† Fondateurs et mécènes, 1985

Avant: N. Gouger, M. Lachapelle-Desjardins, Jocelyne Caron; Arrière: C. Blouin, A. Despatis et D. Hardy.

Comité financement «Notre histoire parmi la vôtre»

Marie-France Despatie et Nicole Boisvert, avec la complicité de Gloria Élias, Normand Brière et Arthur Heppell (trésorier)

GRANDS PRIX DESJARDINS

Arts à la trace 2015

Finaliste pour le prix Patrimoine de l'année 2016

LA FOURNÉE





Représentation d'Au feu, à la Maison d'histoire et dans les rues du Quartier historique (Photo ©Mélanie Vallières)

Normand Brière, administrateur

AU FEU! 2016

述也如何其仍然從武武影響

Les deux soirées (4 représentations) des 18 et 19 novembre ont été un très grand succès. Quelque 111 participants ont fait un voyage dans le temps rempli d'émotions, grâce à nos dix comédiens, l'animateur, l'équipe technique et les bénévoles. La Société d'histoire tient à exprimer toute sa gratitude à l'équipe, tout particulièrement à Laurelou Chapleau, Caroline Moïse et André Fontaine qui ont su coordonner l'ensemble de l'oeuvre avec Claude Blouin. Des remerciements particuliers s'adressent à notre équipe de bénévoles à l'accueil : Lorraine Lafrenière, Muriel Chaurette, Thérèse Levac, Carole Limoges et Yvan Goyette.

On ne peut passer sous silence tout le travail de l'équipe technique qui a mis en place les accessoires d'animation, d'évocation de l'incendie et d'éclairage : François Lavoie et Yvon Jean. Ni le travail alerte de l'équipe de sécurité qui a fait en sorte qu'aucun incident n'est venu gâcher le fête : Normand Brière et Claude Martel. Si toute l'équipe d'Au feu était en forme et dynamique, il faut rendre grâce à Laurelou Chapleau et Sylvie Petit qui ont préparé et servi des buffets «à la hauteur».

On doit une fière chandelle à celles et ceux qui ont donné vie à ces personnages

«obscurs» et du sens à leurs propos. Ils ont été leurs voix, leurs gestes, leurs émotions. Dans l'ordre habituel :

1) Logan Pelletier (enfant de choeur), Élora Pelletier (Thérèse Rochette, enfant);

2) Sylvie Petit (Florida Rochette), Marie-Danielle Beaudin (Alexina Jacques), Caroline Moïse (Georgeline Ouimet), Dominic Pelletier (Marcel Richard), Laurelou Chapleau (Albertine Labelle) et François-René Despatis L'Écuyer (Napoléon Gauvreau);

3) Normand Nantel (Bonaventure Brière), Stéphane Poudrier (Joseph Limoges), Normand Ouimet (Eugène Labelle), Gilles Fontaine (curé Sinaï Comtois) et André Fontaine (guide animateur).

Nos comédiens ont pu donner leur pleine mesure grâce aux 111 spectateurs attentifs, à la fois ravis et émus aux larmes, parfois : 111 fois merci d'avoir accepté notre invitation.

Cette édition de l'événement a été rendue possible grâce à nos commanditaires et donateurs : André Fontaine, conseiller du district 12, le restaurant Grizzly's Pasta Grill de Terrebonne, Enviroservices de Terrebonne, la Librairie Lulu de Mascouche et la Pharmacie Julie Lauzon Familiprix Extra du secteur Lachenaie de Terrebonne. Grand merci et à l'an prochain!

Natif de Terrebonne et représentant une branche de la 8e génération de Brière à y vivre, Normand s'intéresse à l'histoire locale, mais plus particulièrement à la généalogie, passe-temps qu'il pratique depuis une vingtaine d'années.

Ayant vu son père s'impliquer dans plusieurs mouvements politiques et communautaires, il lui a semblé normal d'en faire autant, le moment de la retraite venu. C'est pourquoi, étant devenu membre de la SHRT en 2012, il en devient un des administrateurs en 2014. Il s'engagea alors à développer

administrateurs en 2014. Il s'engagea alors à développer le volet généalogie et s'investit à l'aménagement des salles de recherche de la Maison d'histoire. Plusieurs projets en lien de la généalogie, plus particulièrement celle des familles de Terrebonne, sauront l'occuper pour encore bien des années à venir.





Raymond Paquin, trésorier

LE 5@7 DE L'AQIP

La SHRT avait le bonheur et le plaisir d'accueillir les membres de l'Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP), dont elle est membre depuis 2013, lors d'un 5 à 7 tenu le jeudi 3 novembre 2016. L'événement, qui rassemblait quelque 25 personnes essentiellement de la région de Montréal, avait pour thème *Le patrimoine...autrement*. Il était transmis en direct par web caméra sur la page Facebook de l'association.

À cette occasion, Claude Blouin et André Fontaine de SHRT ont présenté les événements *Les Arts à la trace* (tenu en mai) et *Au feu!* (tenu en novembre), considérés comme des moyens innovateurs de faire découvrir et d'interpréter le patrimoine.



Les *Arts à la trace* est un circuit piétonnier qui arrime les arts visuels, la musique et le théâtre à l'histoire et au patrimoine. En dehors des sentiers habituels, il fait découvrir le riche patrimoine bâti du Quartier historique, ses personnages d'autrefois, ses artistes.

Au feu! est une <u>visite guidée</u> animée traitant de l'incendie du 1^{er} décembre 1922, qui provoque des rencontres avec une dizaine de personnages ayant vécu les événements : des témoins qui racontent leur perception de la tragédie et leurs mésaventures. Une occasion aussi de découvrir le «bas du village» <u>avant</u> et <u>après</u> le grand incendie.

L'AQIP est un organisme sans but lucratif, légalement constitué en 1977 et reconnu par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Elle a mission de faire connaître le métier d'interprète du patrimoine au Québec; elle fait la promotion des bonnes pratiques du métier.

Elle regroupe des personnes, des entreprises ou des organismes désireux de mettre en commun leur expérience professionnelle et de parfaire leur connaissance en communication du patrimoine.

Le benjamin d'une famille solidement implantée dans le Vieux-Terrebonne depuis les années 1930, Raymond a fait ses études primaires à l'école St-Louis, puis à la régionale Duvernay comme on appelait à l'époque notre commission scolaire. Par la suite, ce fut l'exode à Montréal, puis à Sherbrooke où il a obtenu une licence en droit. Devenu avocat, il est entré au service de l'Association des hôpitaux du Québec, dans laquelle il a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le domaine des ressources humaines. Parallèlement, le mari de Francine, enseignante auprès des tout-petits et le papa de trois belles filles, gymnastes et trampolinistes au club Viagym, il s'est tout naturellement impliqué dans la gestion du club dont il est le président. Retraité, il partage ses activités entre ses tâches de tuteur à la Téluq, son implication au sein du conseil d'administration de l'Association des pharmaciens d'établissement de santé et à la SHRT comme trésorier. Pour ne pas perdre ses racines terrebonniennes (!) et les faire grandir si possible.



Nos conférences mensuelles – Saint-François-de-Sales, le Royal 22^e régiment, Régiment de Carignan-Salières

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES



Le 22 septembre, en la magnifique chapelle Saint-Tharcisius du Collège Saint-Sacrement, avait lieu la première conférence mensuelle de la saison 2016-2017. L'historien et conteur Stephane Tessier a présenté un aperçu de l'histoire de Saint-François-de-Sales de l'île Jésus, depuis le premier établissement d'un Charbonneau à la pointe est de l'île jusqu'à aujourd'hui. Près de 80 personnes ont assisté à la présentation dont plusieurs membres de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus. Il en est ressorti que la paroisse a toujours été le parent pauvre de la seigneurie, quelqu'en ait été le seigneur, depuis les Jésuites jusqu'au Séminaire de Québec. Sur le site de la SHGIJ, on peut lire : «L'histoire de Laval commence en 1636 alors que la Compagnie des Cent Associés concède l'île aux Jésuites. L'île restera à l'état sauvage jusqu'à son acquisition par François Berthelot en 1672 qui l'échangera à Mgr de Laval pour l'île d'Orléans en 1675. Son nouveau propriétaire, Monseigneur François Montmorency de Laval cèdera sa seigneurie au Séminaire de Québec, en 1680 pour lui assurer les moyens financiers nécessaires à la poursuite de sa mission.»

LE ROYAL 22^E RÉGIMENT



Le 27 octobre, à l'approche du mois des vétérans, c'est devant une assistance des plus attentionnée que M. Michel Boudrias a livré sa conférence portant sur le « Royal 22º Régiment ». Il fit part de ses connaissances en histoire militaire en décrivant l'évolution de la participation des « Canadiens-français » au sein des armées, au fil des siècles passés. La bataille de Courcelette (France) a été citée en exemple afin de démontrer le courage et la persévérance de ce bataillon de volontaires francophones. Depuis ce temps, la réputation du régiment n'est plus à faire.

Lui-même ancien combattant en Afghanistan, M. Boudrias décrivit ses occupations tout en expliquant les enjeux auxquels il a eu à faire face lors de cette mission. Photos, cartes et uniformes ont également été présentés au public présent.



RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES



Le 24 novembre, David Ledoyen et Mario Lacelle ont présenté à quelque 35 personnes le régiment de Carignan-Salières dans sa réalité de l'époque. Après avoir survolé le contexte politique de la France au début du règne de Louis XIV et de l'administration du Colbert, David Ledoven a abordé les types d'organisations militaires pour en arriver précisément à l'organisation du régiment. En deuxième partie, les deux animateurs ont présenté et expliqué en détail les diverses parties de l'uniforme et l'armement spécifique du régiment; seules les piques ont été laissées en France. Les soldats étaient armés d'une épée, d'un mousquet à mèche ou d'un fusil et d'une baïonnette. En dernière partie, il a été question des activités du régiment au Canada. Cinq forts furent construits sur la rivière Richelieu, depuis Sorel jusqu'à l'île Lamothe (sur le lac Champlain). Malgré les difficultés rencontrés et l'inefficacité apparente des incursions en territoire iroquois, un traité de paix (document perdu) a été signé en 1667 avec les Cinq Nations iroquoises, qui dura jusqu'en 1684. Dix-sept années de paix qui permirent la relance de la colonie canadienne mise à mal par les Iroquois.



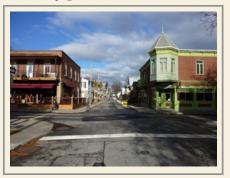
TERREBONNE • RETOUR SUR PHOTO

Vers 1915, rue Sainte-André, au coin de Saint-Pierre





Suite de la page 1



1 - RUE SAINT-ANDRÉ

Terre battue, trottoirs en béton tout récents, absence d'automobiles, crottin de cheval, cette photo a toute les apparences d'une mise en place, en ce jour du milieu des années 1910. La rue a été tracée entre 1765 et 1780 par Jean-Baptiste Dupré, qui lotit la portion de sa terre au sud de la rue Saint-Louis et en vendit les lots qui ne furent mis en valeur qu'après 1850.

2 - MAISON CHARLES RATEL

Cette maison de bois et de brique a été construite par le marchand Charles Ratel au milieu des années 1860. De 1880 à 1917, elle a appartenu à des résidents de Montréal, pour finalement être vendue à Marcel Richard, barbier et «marchand de chaussures» de Terrebonne. En 1922, le grand incendie a entièrement détruit l'immeuble. Marcel Richard a reconstruit le bâtiment actuel avec le soutien financier de la Ville de Terrebonne. Son fils Fernand et son petit-fils Pierre y ont tour à tour exploité un restaurant et une tabagie, en plus d'un salon de «barbier» dans un édifice attenant, jusqu'en 1998.

3 - MAISON LAJEUNESSE-BRIÈRE

C'est avant 1891 que le menuisier Edmond Lajeunesse a construit l'immeuble en bois et brique dont on aperçoit la galerie et le balcon ornementé sur la rue Saint-André. La partie sur Saint-Pierre, avec une imposante tourelle en saillie et abritant un magasin, dont l'entrée principale est en encoignure, est l'œuvre de J. Edouard Brière; il l'a construite en 1905. Il y exploitait un magasin de vêtements prêts-à-porter.

4 - MAISON LOUIS RATEL

Ce bâtiment en brique de deux étages a été construit entre 1871 et 1878 par Louis Ratel, commerçant, frère de Charles (voir 2) : il comportait des logements à l'étage et un magasin au rez-de-chaussée. En 1912, Florida Drainville, épouse du médecin Louis-David Rochette, achète le bâtiment. Peu après, le magasin de «marchandises sèches» est transformé en une pharmacie. En 1922, l'immeuble est aussi détruit par le «grand incendie».

DOCUMENT VEDETTE

Lettre de Louis Riel à L. F. R. Masson (1872)

J'ai on aver recommensant of beau coup de plaisir la letter que tous i crivier à hote anni nons. Proyal ci la fin de 71, demand aut des informations au enjet de la Convention de Novembre, Tort garry, 6 9: et de la convention Janvir-fevrier



Louis Riel, 1874 (SHSB 19556)

CONTEXTE

L'amnistie lui étant refusée par le gouvernement canadien et faute d'alternative, Riel accepte 1000\$ pour s'exiler. Il arrive à Saint-Paul (Minnesota) le 2 mars 1872, pour revenir au Canada dès la fin de juin de la même année : il se porte à nouveau candidat aux élections fédérales dans le district de Provencher, au Manitoba. Élu, il est expulsé de la Chambre des communes. En 1875, le premier ministre Alexander Mackenzie lui accorde l'amnistie à condition qu'il ne revienne pas au Canada avant cinq ans. C'est à nouveau l'exil.

Claude Blouin, historien

TRANSCRIPTION

St Paul 4 Avril 1872

J'ai vu avec reconnaissance et beaucoup de plaisir la lettre que vous écriviez à notre ami Mons. Royal à la fin de 71, demandant des informations au sujet de la Convention de Novembre, Fort garry, 69 et de la convention Janvier-février au Fort Garry 70.

Vous ne serez pas surpris de m'entendre dire que depuis la prise de possession du pays par le Canada, tout le temps que j'ai passé à la Rivière Rouge, j'ai dû le passer comme vie de camp, de là ne pouvant guère écrire il m'a été difficile de coucher sur le papier les notes que j'aurais été si heureux de vous communiquer au long, avant aujourd'hui.

Lorsque vous voulez nous défendre si généreusement je voudrais vous avoir fourni les renseignements dont vous auriez besoin.

Abonasiem [sic] Delorme pourra me dire par lettre les notes qui pourraient vous être utiles. Je vous envoye par Monsieur Delorme quelques unes trop mal écrites pour les mentionner sans m'excuser.

Monsieur, veuillez agréer mes souhaits pour le bon arrangement des affaires de votre Province du Bas-Canada qui est tout notre appui, qui nous aime et que nous aimons : c'est le pays de nos pères.

Mes respects s'il vous plait à votre dame et famille que je n'ai pas l'honneur de connaître : aussi bien Je me rappelle toujours de ma bienfaitrice, Madame votre mère

Et croyez moi votre respectueux serviteur,

V. Liet

Source: http://archivesshsb.mb.ca/fr/permalink/archives139188

SHRT-RADIO: Amiel. Un patriote ignoré de '37

RADIO-ROMAN HISTORIQUE ÉCRIT PAR AURIEL GRICHON ET DIFFUSÉ SUR LES ONDES DE LA STATION CHLP-LA PATRIE, EN 1937

Commandité par la Cie de Tabac Terrebonne

Suite de la page 1

PRÉSENTATION

«Radio-roman composé de quinze émissions, Amiel présente, dans le cadre des événements de 1837-1838, les aventures d'un jeune Français vivant à Saint-Denis-sur-Richelieu. Parce qu'il est orphelin, d'origine inconnue par surcroît (un Indien l'a, jadis, découvert par hasard dans une barque échouée sur le rivage), qu'il est sans le sou et, surtout, parce qu'il est patriote, c'est-à-dire condamné par l'Église, il se voit refuser par monsieur Thouin le privilège de poursuivre ses fréquentations avec sa fille, Josette. Amiel tente donc d'éclaireir le mystère de sa naissance, et sa bravoure le lance au milieu du danger. Blessé à la bataille de Saint-Denis, le héros est tiré de sa cachette par Josette et, conduit par un bon ami « Sauvage », il va poursuivre sa lutte contre les Habits Rouges, cette fois-ci, dans le Nord, auprès de Girod et de Chénier. Après le pillage de Saint-Eustache, il s'enfuit aux États-Unis. C'est de Plattsburgh, où il est soigné pour sa blessure et pour le typhus, qu'il reçoit de Josette des lumières sur sa naissance et la nouvelle d'un héritage qui l'attend. C'est dans cette ville aussi que la pièce s'achève sur le mariage du héros avec Josette ; la cérémonie réunit le bienfaiteur d'Amiel, son plus proche parent, Charles Amiel. monsieur Thouin et les autres. Une partie de l'héritage ira aux patriotes, puisque maintenant Amiel n'a plus assez de santé pour "prendre part à leurs activités ".

La plupart des émissions sont construites à partir d'une conversation entre deux ou trois personnages au plus, qui sont souvent les témoins ou les porteparole de l'histoire : Amiel décrit avec ferveur l'assemblée des Six Comtés, à laquelle il a assisté; M. Thouin brosse à sa fille le tableau de la victoire des patriotes à Saint-Denis, et de leur défaite à Saint-Charles ; le pillage de Saint-Eustache est rapidement évoqué. On loue les mérites de Chénier, Chevalier de Lorimier entre en scène, on nomme monseigneur Lartigue... Chaque partie de ce texte, destiné à la radio, est précédée d'un bref épisode narratif qui présente l'émission et qui rappelle, dans un court résumé, la situation. De même, chaque émission se termine par une série de questions destinées à créer un suspense chez l'auditeur et à l'inviter à revenir à l'écoute.

Écrit à l'occasion du centenaire des événements de 1837, Amiel fut publié par la compagnie de Tabac de Terrebonne, qui profita de l'occasion pour donner le nom d'" Amiel " à l'un de ses nouveaux mélanges de tabac.»

Yvan Lévesque Tiré de : Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire* des œuvres littéraires du Québec, tome II 1900-1939, Montréal, Fidès, 1980, p. 40.



La Cie de Tabac Terrebonne

Fondée en 1920 et établie sur la rue Saint-Louis, un peu à l'Est de la rue Chapleau, la Compagnie de tabac appartenait à M. Achille Chartrand; en 1937-1938, Marie-Anna Brouillet, son épouse, a écrit trois radio-romans sous le pseudonyme d'Auriel Grichon.





SHRT-RADIO: Amiel. Un patriote ignoré de '37

PREMIÈRE ÉMISSION

En cette année de 1837, l'année des Troubles, vivait à Saint- Denis un jeune Français nommé Amiel. Une veuve riche du temps, madame Meilleur, l'avait adopté tout jeune, à la prière de son neveu, Jésuite. Ce dernier, l'ayant un jour découvert à Caughnawaga [aujourd'hui Kahnawake] et reconnu pour un Blanc, avait réussi à se le faire donner en échange d'une certaine quantité de bon tabac canadien. C'est en souvenir de cet exploit que, plus tard, la Cie de Tabac Terrebonne devait donner ce nom d'Amiel au tabac à pipe bien connu qu'elle a lancé sur le marché.

Le Sauvage propriétaire affirmait avoir trouvé l'enfant dans une embarcation échouée sur la rive, après un naufrage, et il remit fidèlement au Jésuite un paquet de linge et quelques objets aussi trouvés dans la barque. C'est en procédant à l'examen de ce petit bagage que le père Meilleur avait trouvé le nom de son protégé: François Amiel.

En ce moment, notre héros qui a terminé cette année son cours d'étude, rend justement visite à une certaine Madame Lamouche que nous avons bien l'honneur de vous présenter :

«Mme Lamouche.—En v'là t'y du mouvement!... Tout le monde est par groupes ici et là dans le village... Je n'y comprends rien... Qu'est-ce donc qui les a montés comme ça tout d'un coup? ...

Amiel.—Vous ne suivez pas les événements, Mme Lamouche?...

Mme Lamouche.— Eh bien quoi, les événements?... Je ne suis personne, pas plus les événements qu'autre chose...

Amiel.—Vous ignorez donc pas que les Canadiens en ont assez de se faire traiter eu inférieurs et que la dernière vexation de ceux qui nous gouvernent, la fameuse question des subsides, pourrait bien mettre le feu aux poudres?...

Mme Lamouche.—Les Anglés, on ne peut toujours pas les envoyer puisqu'ils sont les maîtres . . .

Amiel.—Ils ne le seront peut-être plus longtemps...

Mme Lamouche.—Hé... Taistoi!... Si on t'entendait!...

Amiel.—Si on m'entendait? J'en aurais un vrai plaisir, Mme Lamouche.

Mme Lamouche.—C'est à voir. Je pense que tu en aurais plus de misère que de plaisir, mon petit.

Amiel.—Je ne rougirai jamais de dire que deux liens nous rattachent à la vie ; notre Langue et notre Foi.

Mme Lamouche.—À quoi que ça sert de se fâcher et puis de faire de grands discours?...

Amiel.—Si vous aviez, comme moi, assisté à l'assemblée de Saint-Ours, l'autre jour, justement le 7 dernier, vous auriez vous-même confiance que des jours meilleurs vont bientôt luire.

Mme Lamouche.—Comment cela?

Amiel.—Vous verrez, dans quelque temps, qu'après les colères et les discours vient l'action. Et, alors, malheur aux oppresseurs!...

Mme Lamouche.—Qu'est-ce qu'ils ont tant raconté à votre assemblée de Saint-Ours... Assemblée ici, assemblée là... On n'entend plus parler d'autre chose que des assemblées et des discours.

Amiel.—Savez-vous, d'abord, combien ils étaient à écouter les orateurs?

Mme Lamouche.—Cent ?... Deux cents ?...

Amiel.—Ajoutez-en mille, chère Mme Lamouche. D'après le journal La Minerve que j'ai ici, en poche, ils étaient 1200. Et un enthousiasme!... Et des applaudissements!...

Mme Lamouche.—Ce n'est pas étonnant, alors, que tes gens d'ici en soient revenus aussi excités...

Amiel.—Il fallait entendre notre docteur Nelson proclamer que le gouvernement actuel « est un gouvernement méprisable, oublieux des traités, injuste envers nous. Ils veulent la rébellion?...Eh bien, ils l'auront.

Mme Lamouche.—La Rébellion... La Rébellion... Qu'est-ce que tu entends par là?

Amiel. —La guerre, si vous aimez mieux.

Mme Lamouche.—Tu n'y vas pas à petit frais, mon jeune homme ...



SHRT-RADIO : Amiel. Un patriote ignoré de '37

Amiel.—Ecoutez ... Je vais vous lire ce que dit la Minerve de cette assemblée du 7 mai, à Saint-Ours. . .

Amiel (il lit).—En cette année, Séraphin Cherrier fut nommé président et M. Boucher-Belleville secrétaire — Les résolutions suivantes ont été adoptées avec enthousiasme. —Remarquez bien : Proposé par le Docteur Nelson.

Mme Lamouche.—Proposé... Oui, oui, proposé...

Amiel.—...Et secondé par M. J. Auger... «Nous voyons avec la plus vive indignation les Résolutions proposées à l'adoption de la Chambre des Communes, le 6 mars dernier...

Mme Lamouche.—Oui, j'ai bien entendu: Tu as dit *Proposé*. Proposé et puis adopté, ça fait deux.

Amiel.—Voyez Mme Lamouche. Je continue ma lecture. Ces résolutions seraient de la part des Communes et du Gouvernement qui les a proposées, une violation flagrante de la Capitulation, des Traités et des Actes constitutionnels qui ont été octroyés au pays

Mme Lamouche.—Octroyé... Qu'est-ce que ça veut dire ce mot-là. ... octroyé!...

Amiel.—Disons : accordé, si vous préférez.

Mme Lamouche.—Et qu'est-ce que c'est qu'ils nous ont accordé?

Amie!.—Ces actes et ces traités portaient des obligations réciproques...

Mme Lamouche.—Quelles obligations, par exemple? Dis un peu...

Amiel.—De notre part: amour et obéissance à l'Angleterre . . .

Mme Lamouche.—Ça me fait l'effet que ce n'est pas ce qui t'étouffe, l'amour et l'obéissance à l'Angleterre...

Amiel.—Et, de la part de l'Angleterre, protection ainsi que garantie de liberté. Or, si l'une des parties ne fait pas honneur à sa promesse, ce traité devient nul. Voyons maintenant ce qui se passe dans le pays.

Mme Lamouche.—Ce qui se passe... Ce qui se passe... Eh bien?

Amiel.—Dans les circonstances présentes, nous pouvons bien admettre que le gouvernement a violé le Contrat Social et que c'est pour nous un gouvernement oppresseur et de force et notre soumission dépend de leur sympathie...

Mme Lamouche.—De la sympathie... Ce n'est pas avec cela qu'on peut gagner des *coppes*.

Amiel.—Voyez une autre proposition suggérée par M. Moyen et secondée par Marchesseault, de Saint-Charles: que le machiavélisme qui, depuis la Session, a accompagné tous les actes du gouvernement et...

Mme Lamouche.—Ils ne savent pas faire autre chose que de critiquer, que de jaser...

Amiel.—Ils disent que c'est un gouvernement de mauvaise foi et qu'il inspire très peu de confiance et beaucoup de mépris pour les hommes qui commandent à un des peuples les plus grands et les plus nobles de la terre...

Mme Lamouche.—Mais, enfin, à quoi que tu veux en venir avec tout ce jargon? Ce n'est pas ce qui nous donnera des *coppes*...

Amiel.—C'est cela... Car, si les choses devaient continuer à aller aussi mal, vous en verriez rarement des *coppes*, Mme Lamouche.

Mme Lamouche.—Vous êtes tous des tapageurs.

Amiel. —Ils veulent nous écraser et nous réduire à l'esclavage. Ecoutez encore : Proposé, cette fois, par E. Durocher secondé par le capitaine Côté : Que le peuple de ce pays a longtemps attendu justice de l'administration coloniale d'abord, du gouvernement métropolitain ensuite, et toujours inutilement

Mme Lamouche.—Les hommes... c'est tous pareils, il n'y a pas de justice.

Amiel.—On verra, Madame. Pendant trente ans, la crainte a brisé quelquesunes de nos chaînes, pendant que l'amour désordonné du pouvoir nous en imposait des plus pesantes

Mme Lamouche.—Je trouve, moi, que vous êtes tous des chicaniers et que les affaires ne vont pas aussi mal que vous le prétendez.

Amiel.—Bien, vrai, Mme Lamouche, vous n'êtes pas difficile.

Mme Lamouche.—Je ne sais pas ce qui se passe ailleurs mais ici, à Saint-Denis, les affaires marchent que c'en est une bénédiction et le village augmente à vue d'œil.

Amiel.—Pourtant le plus grand nombre des orateurs du 7 mai étaient d'ici ou des environs...

Mme Lamouche.—Oui...oui...

Amiel.—Par exemple : M. Deschambault, le capitaine Jalbert, MM. Ducharme et Tétrault...

Mme Lamouche.—C'est tous des pareils . . .

Amiel.—Charles Lebeau, M. Olivier, M. Labarre, Cormier de Saint-Ours, Joseph Dudevoir...

Mme Lamouche.—Encore... Encore...



SHRT-RADIO : Amiel. Un patriote ignoré de '37

Amiel.—Puisque la malheureuse situation du pays ne vous intéresse pas ...

Mme Lamouche.—Je m'y intéresserais bien si j'y comprenais quelque chose mais avec tous vos grands discours, vous embrouillez tellement l'affaire qu'on ne sait plus où trouver la droite et puis la gauche; on pense qu'on s'en revient et puis on s'en va. Ça marche pas... Ça marche pas...

Amiel.—En manière d'excuse, Mme Lamouche, je vais alors vous poser une question plus simple : Josette n'est-elle pas ici?

Mme Lamouche.—Tiens... Tiens... Ah! le voilà le tourment?... Si Josette est ici... Te souviens-tu, quand tu étais petit, tu te contentais de venir jouer aux dominos ou à quelqu'autre jeu avec elle...

(rire d'Amiel)

Mme Lamouche.—... maintenant que te voilà devenu jeune homme et qu'elle-même a atteint ses 18 ans, tu cherches à faire ton orateur pour te donner de l'importance à ses yeux. Je te vois venir, mon garçon...

Amiel.—Je n'ai pas objection à ce que vous me voyez venir...

Mme Lamouche.—N'oublie pas que Josette est une bien jolie fille et que celui qui voudra l'approcher a besoin d'en avoir des *coppes...*

Amiel.—A vous entendre, on croirait que l'argent est le dieu de la nature...

Mme Lamouche.—En tous cas, des *coppes* et des écus, c'est bien utile!

Amiel.—Vous avez bien su vous débrouiller vous-même, dans la vie, sans autres ressources que vos dispositions naturelles... Ne croyez-vous pas qu'un garçon comme moi qui a de l'instruction et bon pied bon œil n'arrivera pas, lui aussi, à faire son chemin sans être obligé de débuter avec un sac de *coppes* sous le bras?...

(rire d'Amiel)

Mme Lamouche.—Je n'ai qu'un conseil à te donner : c'est de changer tes opinions si tu veux être bien vu par le père de Josette. Je le connais. J'ai travaillé assez longtemps pour lui... Inspecteur pour le gouvernement, il en gagne des coppes...

(Ah! Ah! rire de Mme Lamouche)

Amiel.—Monsieur Thouin est un brave homme . . .

Mme Lamouche.—Dis donc, en attendant que Josette arrive, est-ce que ça ne t'amuserait pas que je te dise la bonne aventure?

Amiel.—Allez-y Mme Lamouche. Ça fera passer le temps.

Mme Lamouche.—Espère une minute que j'aille quérir mes cartes.

(elle marche en fredonnant)

Mme Lamouche.—Voilà. Coupe en trois, pour commencer.

(bruit des cartes)

Amiel.—C'est fait.

Mme Lamouche.—Oh! L'as de cœur... Présage de bonheur! Mais suivi du 7 de pique... Désappointement prochain.

Amiel.—Dites donc : *désappointement récent*.

Mme Lamouche.—Voyage inattendu... Troubles certains...

Amiel.—Vous voulez donc m'empêcher de dormir, Mme Lamouche?

Mme Lamouche.—Grands démêlés... Vie mouvementée... Peines certaines ... L'as de carreau précédé de plusieurs trèfle... Ah! Ah! Désespoir complet!!!

Amiel.—C'est très consolant. Ne vous gênez pas, Mme Lamouche, pendant que vous y êtes. Mais ne verriez-vous pas, quelque part, une petite dame de cœur qui mettrait un peu de bleu dans mon ciel?

Mme Lamouche.—La dame de coeur, ce serait Josette, comme de raison. Eh! Mais... La voilà qui arrive en personne!...

Amiel.—Vite Mme Lamouche, serrez ces cartes menteuses pendant que je vais moi-même ouvrir la porte à la plus belle fille de Saint-Denis!

Les peu encourageantes prédictions de la cartomancienne se réaliseront-elles? De quoi demain sera-t-il fait pour Amiel et ses concitoyens? Passons au deuxième épisode et nous le verrons.»

Note: Le patriote Amiel a bel et bien existé. Antoine Amiel, dit Lusignan, âgé de soixante ans, est mort au combat, le 23 novembre 1837, durant la bataille de Saint-Denis où il résidait. On raconte qu'atteint par une balle anglaise, il tomba et mourut dans les bras de son fils [Gabriel], qui faisait le coup de feu à ses côtés.

Émissions 2 et 3 dans la prochaine livraison de La Fournée.

Pour entendre la chanson promotionnelle du tabac à pipe *Amiel* (1937), <u>cli-</u> <u>quez ici</u>.

présenté par Claude Blouin, historien



Architecture – Les styles « vernaculaire américain », « Arts & Crafts » et « Bungalow »

COTTAGE VERNACULAIRE (1890-1945)



Popularisé à partir de plans par catalogue, il s'agit généralement de petit cottage unifamilial, qui était abordable pour les familles ouvrières. Malgré sa relative simplicité, voire sobriété, ce style combine certains éléments d'élégances de la maison pittoresque. On retrouve parfois un plan de maison en « L » avec des galeries. Le plan classique présente une élévation de 1½ étage à 2½ étages. La toiture a des pentes variables, le plus souvent à deux versants, à pente moyenne. Le mûr-pignon est souvent orienté vers la voie publique avec des retours de corniches, lui donnant un petit côté néo-grec, surtout lorsque la galerie comporte des colonnes. Les revêtements sont légers : planches de bois, crépi, papier-brique, tuiles d'amiante-ciment, etc.

Certaines variantes du style présentent une façade composée d'une grande lucarne-pignon. Le cottage de 1½ étage à toit deux versants droits est une variante qui s'apparente au modèle dessiné par le gouvernement à titre de maison de colonisation. Le cottage de 2½ étages à toit deux versants à faible pente s'apparente aux formes des

grandes maisons de style néoclassique, mais les matériaux et le balcon aménagé à l'étage permettent de distinguer qu'il s'agit bien de vernaculaire industriel. Enfin, vers 1930, apparaît la variante de cottage avec toit à croupes ou à demi-croupes.

ARTS & CRAFTS (1910-1940)



Il nous arrive de la campagne anglaise, en ce sens, c'est davantage un mouvement qu'un style architectural. Il exploite l'idée de la campagne romantique. Dans ce monde industriel, on revient aux sources en favorisant une architecture originale à l'aspect artisanal, d'où le terme « arts et métiers ». C'est un style qui était populaire dans les lieux de villégiature, et souvent la propriété de bourgeois.

On reconnaît ce style par un ensemble de volumes simples distribués librement dans l'espace, mais formant des masses distinctes. Les besoins en éclairage sont bien marqués. Les toits sont complexes, souvent à croupe ou à mur-pignon avec des avant-toits profonds. La toiture est donc imposante avec souvent plusieurs lucarnes. Le parement est généralement en bois, mais l'usage de crépi est fréquent. En-

fin, on note la présence de hautes cheminées

BUNGALOW (1910-1945)



On associe aujourd'hui le bungalow à la maison de banlieue moderne, à un étage, avec un toit en pente faible. Mais celle-ci est en fait un dérivé lointain du véritable bungalow créé en Californie au début du XXe siècle. En 1908, la firme Radford de Chicago popularise un catalogue avec des dizaines de plans répondant aux besoins de petites familles. Les plans s'apparentent un peu au style Arts and Crafts, mais simplifié, à un étage ou un étage et demi surmonté généralement d'un toit à deux versants à faible pente. Les éléments architecturaux sont plutôt simples. La présence de galerie avec auvent ou de véranda, tout comme de lucarnes est courante. Au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, le style prend l'allure d'un pavillon de banlieue classique de type unifamilial.

N.B. On retrouve la série complète à la Maison d'histoire de Terrebonne, 148, rue Saint-André, 450.492.7477.



Essai : Panorama héraldique de la famille Masson, par Thomas de la Marnierre

UN APERCU DES BLASONS DE L. F. R. MASSON

Suite de la page 1

L'héraldique est une discipline encore trop méconnue au Québec, ce qui est dommage, car cela nous révèle de précieuses informations au niveau tant généalogique (filiations, alliances, familles éteintes) que seigneurial (les fiefs possédés par un individu). Plusieurs seigneurs et seigneuresses de Terrebonne ont eu un blason (André Daulier-Deslandes, Louis Lepage de Sainte-Claire, Louis de La Corne de Chapt l'aîné, Élisabeth de Ramezay de Gesse, peut-être aussi Simon McTavish s'il appartient aux McTavish de Gartbeg). Cependant, on connaît peu de choses au sujet des Masson à cet égard.

D'abord, il faut tout de suite écarter l'un des mythes les plus courants au sujet de l'héraldique. Cela n'a jamais été réservé à la noblesse, quoi qu'aient laissé entendre les révolutionnaires français à cet égard (« Ces amateurs de blasons », au sujet des nobles, dans La guillotine permanente). La seule particularité des nobles en héraldique est de timbrer leur écu d'un casque ou d'une couronne (qui ne sont pas uniques aux rois). En 1696, le roi Louis XIV de France avait besoin d'argent, et exigea que tous les détenteurs d'armoiries paient 20 livres pour faire enregistrer leur blason, ce qui peut se voir comme une taxe sans la nommer. Dans cet Armorial général de France que cet édit de

1696 constitua, on retrouve un nombre appréciable de roturiers : des artisans, des marchands, des médecins, des avocats, des prêtres, etc. Ainsi donc, Joseph Masson, fils d'un charpentier de Saint-Eustache, aurait fort bien pu avoir un blason

Nous ne connaissons qu'un Masson qui ait, hors de tout doute, un blason. Il s'agit de Louis François Roderick Masson (1833-1903), 9e enfant et 4e fils de Joseph Masson (dernier seigneur de Terrebonne), qui par ailleurs francisait souvent son prénom « Rodrigue ». Il a un blason, car il a été nommé lieutenant-gouverneur du Québec de 1884 à 1887. En principe, chaque lieutenant-gouverneur reçoit des armoiries personnelles de la part du gouverneur général du Canada lorsqu'il entre en fonction. L'écu de Rodrigue Masson blasonne : « Tranché : au premier d'azur à la tête de léopard d'argent en chef, au second d'or MASSON

plein. » La devise qui accompagne l'écu est : «Dieu aydant». Eugène Taché, sans doute le premier, avait blasonné cet écu pour le *Bulletin des recherches historiques*, mais parlait plutôt d'une tête de griffon ailée¹.

Comme l'ont fort bien fait remarquer Édouard Zotique Massicotte et Régis Roy, dans leur Armorial du Canada français (1915-1918), une tête de

griffon en héraldique serait nécessairement de profil, et un examen plus attentif révèle qu'il s'agit en fait d'une tête de léopard². En héraldique, on



appelle léopard un lion dont la tête se présente de face (donc il ne faut pas parler de « lion anglais », car ce n'est pas un lion). Ordinairement, une tête animale qui se présente de face est appelée un rencontre (le genre des mots change parfois en héraldique). Toutefois, il est évident qu'un léopard aura nécessairement une tête de face, alors on ne dit que « tête ». Il importe de mentionner qu'un tranché est une par-

tition héraldique, et que cela se blasonne du chef à la pointe

(haut vers le bas) et de dextre à senestre (de gauche à droite) ; dans notre cas, donc, on blasonne la partition à senestre (gauche) en premier, car elle se trouve « en haut ». Par ailleurs, l'Armorial du Canada français

d'Ægidius Fauteux (c1949) ne fait que

reprendre les informations de Massicotte et Roy³. Ce blasonnement que nous avons mentionné est de notre cru: nous croyons en effet nécessaire d'indiquer que la tête de léopard se trouve au chef de l'écu. Notez que l'on voit la crinière du léopard (si elle était d'une autre couleur, on la dirait crinée, mais vu que c'est évident, il n'est pas nécessaire de le mentionner).

Eugène-Étienne Taché ne s'est pas contenté de blasonner ces armes ; il les a également gravées dans des boiseries à l'intérieur de l'Hôtel du Parlement (autrefois appelé Palais législatif de Québec). On rencontre les armoiries de L. F. R. Masson dans le vestibule de la tour centrale, du côté droit⁴. Le *Bulletin des recherches historiques* parlait quant à lui du vestibule de l'entrée d'honneur du Palais, en dessous du campanile⁵. L'écu figure aussi dans un article du journal *La Presse* du 23 mars 1929⁶.

Massicotte et Roy ont également consulté deux médailles ayant appartenu à Rodrigue Masson. À leur époque, elles étaient en possession du célèbre numismate Robert Wallace McLachlan. De nos jours, elles appartiennent à la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT), qui en possède également une troisième. Nous avons personnellement examiné les médailles cotées 2007.1.5.1-2 et 2007.1.6.1-2 (et nous n'avons pas examiné la troisième, cotée 2007.1.9.1-2).

L a première médaille (2007.1.6.1-2)⁷ est en bronze et fait environ 5 cm de diamètre. Sur son avers, on voit l'écu dont nous avons déjà parlé avec un listel en dessous portant la devise, et surmonté au cimier d'un dragon issant d'un tortil accolé de lambrequins.

La SODECT avait pris le dragon pour un cheval, à cause de la crinière ; peutêtre s'attendait-elle à ce qu'il n'y ait que des animaux réels. Issant veut dire que



l'animal sort du tortil et qu'on en voit la tête et une partie du corps (ce serait mouvant pour un objet inanimé). Un tortil est une espèce de bourrelet torsadé qui figure souvent sur les heaumes à la manière d'une couronne. Nous le



disons ardent, car il semble enflammé. Les lambrequins sont des morceaux d'étoffe qui voltigent de part et d'autre de l'écu. Sur la médaille, il est inscrit sur son pourtour : « L.F. R. MASSON — LIEUTENANT GOUVERNEUR DE LA PROVCE DE QUÉBEC ». L'écu est coloré avec le code de couleurs usité en héraldique : des pointillés pour l'or, des hachures horizontales pour l'azur, et rien pour l'argent. Sur la

médaille, on voit la signature « L Bottée ». Il s'agit de Louis-Alexandre Bottée, ce qui ne fait aucun doute, car sa signature caractéristique figure sur ses autres œuvres.

Louis-Alexandre Bottée (1852-1940) était un sculpteur et un médailliste français. Il commença sa carrière dans une fabrique de boutons, où il gravait les modèles. Il fut ensuite élève à l'École des arts décoratifs. Il étudia auprès de Dumont, Millet et Ponscarme. Il gagna le Prix de Rome en 1878. En 1898, il devint chevalier de la Légion d'Honneur⁸. Louis Bottée était connu pour ses médailles allégoriques exubérantes. C'était la grande époque de l'Art nouveau en France, et l'art des médailles connaissait un essor du fait de l'usage de nouvelles machines, qui enlevaient la nécessité d'utiliser des graveurs pour faire le pont entre le modèle sculpté et le produit fini, ce qui permettait à un sculpteur de directement exprimer sa créativité sur les médailles. Le critique Roger Marx parlait même à l'époque de l'« incontestable suprématie de l'art glyptique français moderne », suprématie qui sera consacrée lors de l'Exposition universelle de



1900, au cours de laquelle Paris sera consacrée « métropole de la médaille »⁹. Nous devons donc cette médaille à l'un des médaillistes les plus réputés du monde. Ce n'est pas la seule médaille faite par Louis Bottée pour le Québec : une médaille pour le lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers (qui succède à Masson en 1887) et une autre pour l'Exposition agricole et industrielle de Québec de 1894, qui ont été faites par lui ou avec sa collaboration¹⁰.

Enfin, sur le revers de la médaille, on voit deux rameaux d'érable liés et passés en sautoir. En disant liés, nous entendons que les branches sont attachées ensemble par un ruban. Nous avons l'impression que cette décoration servait à l'origine à orner l'écu, ou bien peut-être une inscription commémorative. Cependant, il n'y a rien d'autre.

L'autre médaille que nous avons observée (2007.1.5.1-2)¹¹ est en argent et est plus petite : elle fait 3,81 cm de diamètre. Sur l'avers, on y voit un écu mystérieux qui se blasonne : « d'azur à la tête de léopard ailée d'argent, posé sur un tortil ». L'écu est orné d'un rameau d'érable et d'un listel liés et passés en sautoir. On sait que le champ de l'écu est d'azur, car on voit clairement les hachures horizontales. Sur le pourtour, il est écrit : « L. R. MASSON – LIEUT. GOUVERNEUR P. Q. ». Il n'y a rien sur le revers.

La troisième médaille (2007.1.9.1-2)¹², que nous n'avons pas vue, nous semble en tout point identique à la deuxième, hormis le boîtier, dans lequel figure l'inscription G. Seif / Québec (sur deux lignes). Cela nous

donne peut-être un indice sur la confection de ces plus petites médailles.

Ce qui est particulièrement intéressant avec l'écu de ces médailles, c'est qu'il nous donnerait des indices sur un éventuel blason de Joseph Masson, sieur de Terrebonne. En héraldique, il existe ce qu'on appelle la brisure. Dans les grandes familles, la coutume voulait que les branches cadettes d'une famille (les frères cadets) emploient une version modifiée des armes primitives, afin de ne pas léser l'aîné (qui employait les armes pleines). On disait alors qu'elles brisaient leurs armes. C'était même obligatoire pour les bâtards. En héraldique anglaise, écossaise et canadienneanglaise, il existe des codes stricts de



brisures, mais pas en héraldique française. Ainsi donc, les armes de Louis François Rodrigue Masson pourraient être en réalité brisées des armes pleines de son père, et donc, cette autre médaille pourrait nous montrer à quoi elles ressemblaient.

Ce n'est pas le seul endroit où figure l'emblème du léopard ailé. Dans l'exposition *Récits d'une seigneurie*, tenue dans le bureau seigneurial de l'Île des

Moulins, on peut voir une espèce de broche, d'épingle ou de fibule avec la tête de léopard ailée posée sur un tortil¹³. Dans cette même exposition, on peut aussi voir un ex-libris ayant appartenu à Joseph Masson, qui accompagnerait une lettre d'Hector Bossange à Joseph Masson, du 24 avril 1840 (Archives de la Succession Masson, BAnQ et aussi Collection Masson, SO-DECT)¹⁴. L'ex-libris montre un écu de forme suisse, avec en chef une tête de léopard ailée posée sur un tortil et en pointe le monogramme de Joseph Masson, que l'on voit sur d'autres objets, notamment son sceau à glace (qui est souvent exposé à la Maison d'histoire de Terrebonne). Nous ne serions pas porté à considérer cet écu comme héraldique, car d'une part il y a le monogramme (un emblème trop précis pour être transmis textuellement) et aussi parce qu'on ne remarque aucun code de couleurs.

L'emblème de la tête de léopard ailée que se sont choisis les Masson est vraiment singulier en héraldique. Pour voir si on le trouve ailleurs, nous avons consulté le logiciel H_THÈQUE, une base de données permettant de fouiller dans 180 armoriaux de France et du monde. Nous avons ainsi appris que dans l'Armorial général [parfois dit universel] de Johannes Baptista Rietstap, on trouve deux familles allemandes qui portent ce meuble héraldique. Les Egloffsheim (venant de Bavière) portaient « d'azur à une tête de léopard d'or, ailée d'argent à dextre et de gueules à senestre », et les Klumpel portaient « d'or, à la fasce de sable, chargé de deux sceptres d'or passés en sautoir accompagnés de deux annelets du second posés en pal, au chef de sable d'autres données au sujet des armoiries sheim figurerait aussi dans La Vraye et nant-gouverneurs, dans la classe des différentes en incluant les membres ce pouvait être l'œuvre de l'Institut

chargé d'une tête de léopard ailée de L.F. R. Masson dans le fonds R4 de d'or. » Le blason des bavarois Egloff- la BAnQ de Québec (Fonds des lieute-Parfaite Science des Armoiries ou l'Indice ar- représentants de la Couronne). Cela morial de feu Maistre Louvan Geliot, 1660. pourrait peut-être nous apprendre qui Nous avons aussi dénombré que de serait l'auteur de ses armoiries, et si cet manière plus générale, on trouve 49 individu s'est basé sur un éventuel blafamilles portant une tête de léopard son préexistant de Joseph Masson. dans l'Armorial général de France de Char- Nous avions interrogé l'Autorité héraldique les d'Hozier (répartis en 87 occurrences du Canada à ce sujet, et ils pensaient que différents d'une même famille). Per- généalogique Drouin... sauf qu'il sonne en France ne semble avoir porté n'existait pas encore entre 1884 et 1887. La consultation de ce fonds d'archives pourrait sans doute permettre d'avérer ou non, si Joseph Masson avait un blason.

> Thomas de la Marnierre, étudiant en histoire



une tête de léopard ailée.

Nous n'avons pas encore tout à fait épuisé le sujet. Il semble qu'il y aurait



HÉRALDIQUE

Le mot provient du mot HÉ-RAUT. C'est la discipline, souvent décrite comme un art ou une science (au sens grec de champ de la connaissance), qui étudie les armoiries. Peindre un écu, un bouclier, est une pratique commune à plusieurs civilisations, mais ce qui différencie l'héraldique, c'est que cela a un caractère systématique et héréditaire. Il existe des héraldiques en dehors de l'Europe : l'héraldique japonaise et l'héraldique sarrasine, par exemple. La pratique de l'héraldique serait née en même temps en Syrie et en Europe vers le XII^e siècle à l'occasion des Croisades et se serait systématisée en Europe avec les tournois.

Voir glossaire pages 21-22



Généalogie: Petits conseils pour bien démarrer sa généalogie par Normand Brière, généalogiste

Suite de la page 1

INTRODUCTION

La façon de faire de la recherche en généalogie a grandement évolué et s'est modernisée au cours des 20 dernières années, plus particulièrement depuis les 10 dernières, dirions-nous. Grand amateur depuis une vingtaine d'années, nous vous en glissons quelques mots dans la présente chronique.

DU PAPIER AU NUMÉRIQUE

En mode papier, on se devait de tout consigner par écrit, et nous entendons parlà crayon/papier en passant par les photocopies de toutes sortes; la recherche «à l'ancienne» n'était pas toujours facile. Pour le chercheur, cela demandait une méthode de

travail assez particulière afin de bien trier et classer documents et photos qui étaient «remisés» dans une filière pour plusieurs années. Trop souvent, on oubliait de noter les sources pour chacune de ces informations. Comment se souvenir par la suite...Ajouter à cela la perte de documents et le risque de mal recopier les informations prises au départ.

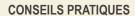
Aujourd'hui, l'informatique simplifie la vie du chercheur, tant

au niveau de la collecte de l'information que du classement de celle-ci. Plusieurs logiciels sont disponibles sur le marché et chacun a ses particularités; certains sont gratuits, d'autres non. À coup sûr, ils vous éviteront de perdre des soirées, sinon de passer des nuits blanches, à tenter de comprendre d'où vient une erreur, une mauvaise filiation ou une boucle sans fin.

TYPES DE GÉNÉALOGIE

Selon le temps que vous aurez à consacrer à votre projet, selon les objectifs poursuivis (écriture d'un livre familial, présentation d'une roue de paon etc.), plusieurs types de généalogie et de filiations sont possibles. Bien que le travail de recherche demeure le même, votre généalogie pourra être de

> type ascendante (linéaire ou complète: de vous vers l'ancêtre), descendante agnatique (de fils en père) ou utérine (de fille en mère).



Des conseils? Profitez-en pour retisser des liens familiaux et rencontrer les personnes les plus susceptibles de vous aider, avant que leur mémoire ne soit défaillante, ou qu'ils ne disparaissent. Certains parce qu'ils pourront vous apporter des précisons sur des faits incon-

nus par d'autres, ou parce qu'ils possèdent des documents particuliers, ou encore ont conservé **LA** photo tant recherchée. Gardez



Aperçu de la bibliothèque de généalogie

« Les généalogistes qui ont le feu sacré ne se contentent plus d'accumuler des noms, des lieux et des dates, de construire de secs tableaux d'ascendance: ils se sont faits progressivement historiens de leur propre famille, puis explorateurs de l'espace

social de leurs ancêtres »

Jacques Dupâquier, historien démographe français

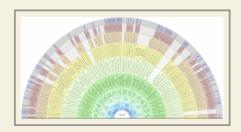


en tête que chaque famille a **SON** gardien du trésor familial, cette personne qui ramasse les photos et la paperasse de ceux qui décèdent, ces biens, ces souvenirs qui semblent sans valeur pour d'autres membres de la famille.

Informez les gens que vous irez rencontrer de ce que vous aimeriez obtenir d'eux. Demandez-leur à l'avance de sortir la fameuse « boite à souliers » renfermant les papiers familiaux (contrat de mariage, testaments, autres actes notariés), les piles de photos, sans négliger les films en Super-8, les cassettes VHS ou Bêta! Les images valent 1000 mots, mais ne parlent pas comme les enregistrements audio-vidéo savent si bien le faire.

Partez avec votre liste de questions tout en prenant soin d'avoir avec vous un enregistreur, un téléphone intelligent ou une tablette munis d'une telle fonction. Cela vous laissera tout le loisir d'échanger, de questionner, d'écouter les réponses et de demander des précisions. Vous verrez que votre enregistreur retiendra bien plus d'informations que si vous aviez tenté de les noter ou de les retenir. Vous demeurerez concentré sur votre cueillette de données si utiles à votre rédaction à venir. Intéressez les autres en partageant avec eux votre travail!

Normand Brière, généalogiste



Roue de paon

La maison Jean Baptiste Dupré, 1731-1734 (3415, côte de Terrebonne)

Dès que la Paix de Montréal fut signée, en août 1701, entre les Français, leurs alliés et les cinq nations de la Ligue iroquoise, plusieurs paysans de la seigneurie de Boucherville vinrent s'établir sur les rives de la rivière des Mille Îles, dans la seigneurie de Terrebonne. En 1710, peu après leur mariage à Boucherville, Jean Baptiste Dupré et Claire Février s'installèrent sur une terre acquise la même année de Jean Baptiste Robain dit Lapointe et voisine de celle de Jean Baptiste Aubertin et Claire Gauthier, veuve de Christophe

Février et mère de Claire. Si le couple Aubertin-Gauthier retourna vivre à Boucherville, le couple Dupré-Février fonda sa famille à Terrebonne : ils y eurent 11 enfants. En 1723, Louis Lepage de Sainte-Claire leur concéda officiellement la terre qu'ils occupaient depuis 1710. C'est en 1731 que Jean Baptiste Dupré confia la

construction d'une maison en pierre aux maçons Jean Baptiste Blot et Jean Rancour de Ville-Marie. L'année précédente, Rancour avait épousé, à Boucherville, Marie Aubertin, la demisœur de Claire Février. Il s'installa peu après dans le village de «Saint-Louis», sur la rue Saint-François.

Jean Dupré, dit le Bonhomme, mourut en 1745 (62 ans) et Claire Février en 1750 (60 ans). Le patrimoine familial fut divisé en autant de parts que d'enfants héritiers. C'est le «potier de terre», Étienne Robin dit Lapointe



La maison Jean Baptiste Dupré (1731-1734)

et son épouse Marie Charles Clément, qui reconstituèrent à leur compte le

patrimoine morcelé. Il semble bien qu'Étienne Robin exerça son art de potier quelque temps sur la côte de Terrebonne; en 1765, lors de la cession de l'ensemble de ses biens à Louis Brière, son gendre, il se réservait la boutique, probablement située à la cave surélevée de la maison, fait exceptionnel pour l'époque

(voir ci-contre le fover de

la «cave»). La famille d'Étienne Robin dit Lapointe posséda la terre et la maison jusqu'en 1780. En 1784, Augustin Loriau vendit le tout à François Prévost, un marchand de L'Assomption. C'était le début d'une autre épopée.

La maison Dupré a été entièrement restaurée par le couple Coline Lamontagne et Gérald Paul-Hus.

Claude Blouin, historien Crédit photo : © Coline Lamontagne-Beaudoin



La SHRT présente ses activités de l'hiver 2017 23 FÉVRIER : SOUPER-SPECTACLE

PETITE ÉCOLE, PETIT VILLAGE, GRANDE ÉPOQUE : F.-X. VALADE 1829-1846

(Réservations requises à <u>info@shrt.qc.ca</u> ou 450.492.7477)

5 janvier : *La Veillée des Rois* avec *Les Quatre de Laurentie*, dont Robert Simard, historien et conteur qui possède une verve peu commune. Pour la Veillée des Rois 2017, légendes et contes nous seront narrés avec son humour proverbial.

Galette des rois et café (gracieuseté du Bistro Chocolaterie Le Divin Tandem) seront servis en soirée.

Membre 7\$ • non membre 12\$ 19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

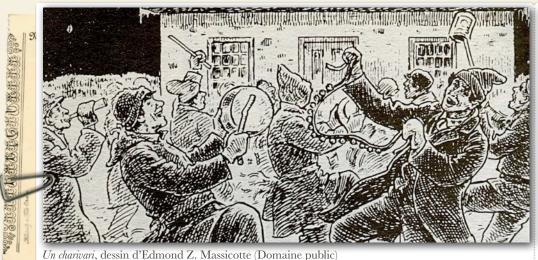
9 février : *Le charivari*, causerie par Claude Blouin, historien et administrateur; suivi de l'Assemblée générale annuelle à 19h45. **Entrée gratuite**

L'historien nous expliquera la coutume du charivari dont les origines remontent au Moyen-Âge et aujourd'hui disparue sauf...en Acadie où se perpétue le tintamarre. Le charivari se pratiquait jadis devant la maison de ceux dont on désapprouvait la conduite...comme à Terrebonne en 1833 et en 1848.

19 h 00, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne. 23 mars : Louis de La Corne de Chapt dit l'Aîné (1696-1762), par André Fontaine, amateur d'histoire.

Louis de La Corne de Chapt, dit l'Aîné et son épouse Élisabeth de Ramezay de Gesse (1707-1780) ont possédé et administré la seigneurie de Terrebonne de 1744 à 1780, héritant des installations érigées par Louis Lepage de Sainte-Claire et y ajoutant de nombreuses concessions, faisant du bourg un centre d'activités fort achalandé.

19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.





Claude Blouin, historien



GLOSSAIRE HÉRALDIQUE

ARMES. Symboles, emblèmes peints et figurés sur l'ÉCU. Il ne faut pas les confondre avec les ARMOIRIES (qui est un concept plus général).

ARMOIRIES. Les ARMOIRIES sont des marques d'honneur héréditaires, d'ÉMAUX et de figures déterminées, d'usage immémorial ou concédées par les souverains. Les personnes, les familles, les États, les villes, les corporations, les communautés de métiers, etc. peuvent en avoir. Les armoiries sont l'ensemble des emblèmes utilisés, y compris sur les cottes d'armes et les chevaux, donc pas seulement l'ÉCU. Ce mot ne peut jamais être singulier.

BLASON. Description technique des armoiries, faite verbalement ou par écrit. Le mot est souvent utilisé dans le même sens qu'ARMES (ÉCU armorié) même si certains jugent cet usage abusif. (C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'expression « Redorer son blason »). Le blason des armoiries, c'est leur description. Le terme plus moderne BLASONNEMENT signifie la même chose, et n'a pas l'ambiguité de BLASON.

BLASONNER. Expliquer et interpréter des armoiries selon les règles de l'art héraldique.

BLASONNEMENT. Action de blasonner.

BRISURE: Modification des armes de quelqu'un afin de les démarquer de celles de quelqu'un d'autre. On brisait par exemple les armes de la branche cadette (frère cadet) d'une famille importante afin de ne pas léser la branche aînée (frère aîné) de la famille, qui continuait d'employer les armes primitives. Un cas célèbre serait par exemple les ducs d'Orléans, qui portaient les armes de France avec un lambel. Un bâtard avait l'obligation de porter des armes brisées. Dans le monde anglo-saxon, il existe des codifications des brisures, mais pas en France. La DIFFAMATION pouvait parfois passer par une modification des armes d'un traître.

CHAMP: L'ÉMAIL d'arrière-plan d'un écu. Quand un écu ne représente rien d'autre que son champ, on dit dans ce cas qu'il est plein. Par exemple : de gueules plein signifie un écu rouge sans aucun ajout.

CHARGE : Figure que l'on « peint » sur un écu. On divise les charges en PIÈCES et en MEUBLES.

COULEUR : Catégorie d'ÉMAUX de couleur non-métallique. Les noms des couleurs en héraldique sont rarement intuitives pour les profanes : de gueules (rouge), de sinople (vert), d'azur (bleu), etc.

DIFFAMATION: Rituel d'humiliation des armes de quelqu'un pour le punir de sa trahison, de sa félonie, ou de sa fuite au combat. Au Moyen Âge, cela s'accompagnait souvent de cérémonies publiques d'infamie: renverser publiquement l'écu du traître (le mettre « sans dessus dessous »), le priver de ses armes, le pendre en effigie, l'enterrer symboliquement... Cela pouvait passer par une modification des armes, comme enlever des parties, évirer (castrer) un lion...

ÉMAIL: Ce que nous appellerions une couleur dans le langage courant. Les émaux existent en trois catégories: les MÉTAUX, les COULEURS et les FOURRURES. La règle fondamentale de l'héraldique (RÈGLE DE CONTRARIÉTÉ DES COULEURS) stipule de ne pas mettre métal sur métal et couleur sur couleur. Il existe un code de hachures pour représenter les émaux en l'absence de couleurs, pour les imprimés en noir et blanc, par exemple, ou pour les sculptures.

FOURRURE: Une composition de deux couleurs qui représente de manière simplifié une fourrure que l'on portait au Moyen Âge. Par exemple, l'hermine est d'argent (blanche) parsemée de mouchetures de sable (noires) en forme de queue, parce qu'on accrochait sur la véritable fourrure d'hermine (blanche) des extrémités de queues d'hermines (lesquelles sont noires). Il est possible de faire l'équivalent d'une fourrure avec n'importe quel motif, et on parle dans ce cas de SEMÉ. Les fourrures n'obéissent pas à la règle de contrariété des couleurs.

HÉRALDIQUE. Le mot provient du mot HÉRAUT. C'est la discipline, souvent décrite comme un art ou une science (au sens grec de champ de la connaissance), qui étudie les armoiries. Peindre un écu, un bouclier, est une pratique commune à plusieurs civilisations, mais ce qui différencie l'héraldique, c'est que cela a un caractère systématique et héréditaire. Il existe des héraldiques en dehors de l'Europe: l'héraldique japonaise et l'héraldique sarrasine, par exemple. La pratique de l'héraldique serait née en même temps



GLOSSAIRE HÉRALDIQUE

en Syrie et en Europe vers le XII^e siècle à l'occasion des Croisades et se serait systématisée en Europe avec les tournois.

HÉRAUT Un officier d'un prince, d'un roi, qui était chargé de faire certaines publications solennelles ou de porter des messages importants. Plus particulièrement, un HÉRAUT D'ARMES étaient chargés dans les tournois médiévaux de proclamer les armoiries des chevaliers qui se présentaient. Ils avaient donc une connaissance encyclopédique des blasons des participants à ces tournois. Ce sont eux qui sont à l'origine de l'HÉRALDIQUE.

PARTITION: Division d'un écu en plusieurs, souvent pour combiner les armoiries de plusieurs familles. Quand il y a un très grand nombre de partitions, cela fonctionne comme un tableau, et alors on dit qu'un écu est parti d'un certain nombre de lignes verticales et coupé d'un certain nombre de lignes horizontales. On peut «partitionner» dans tous les axes, même en diagonale, et on peut même poser un écusson, un écu miniature.

PIÈCE: Une figure géométrique simple et souvent allongée qui occupe beaucoup de place sur un écu. Les pièces ont tendance à diviser l'écu en plusieurs secteurs. On peut penser par exemple à la fasce, le pal, le chevron, la croix, le sautoir, la bande, la barre, le chef, la champagne, l'orle, l'écusson, le canton, le franc-quartier, la bordure, le pairle, le giron, et bien d'autres encore.

MEUBLE : Comme le nom l'indique, c'est une figure que l'on considère « mobile », contrairement à la pièce. Les meubles peuvent être des animaux, des végétaux, des personnages, des constructions, des outils, des motifs, etc. Il faut pas confondre cela avec le mot CHARGE, car en anglais, un meuble est une « common charge ».

MÉTAL : Une catégorie d'ÉMAUX de couleur métallique, soit l'or et l'argent. Malgré ce nom, il ne s'agit la plupart du temps que d'une simple peinture jaune ou blanche.

NOBLE : Qualité d'une famille ou d'un individu qui lui conférait des privilèges légalement reconnus, et qui était traditionnellement associée à une fonction guerrière dans la société. La noblesse n'est pas une question de richesse mais de lignage. Contrairement à une idée répandue, l'héraldi-

que ne fut jamais réservée à la noblesse, même s'il est vrai qu'elle avait un goût prononcé pour cet art. Les seules marques distinctives en héraldique réservées aux nobles furent les timbres, tels que les casques et les couronnes. La notion de noble s'oppose à celle de ROTURIER.

RÈGLE DE CONTRARIÉTÉ DES COULEURS: Règle fondamentale de l'héraldique qui stipule qu'il ne faut pas superposer MÉTAL sur MÉTAL et COULEUR sur COULEUR. Il existe cependant des situations particulières où elle ne s'applique pas, comme par exemple sur les SE-MÉS et les FOURRURES, sur les parties de MEUBLE d'un autre ÉMAIL ou dans certaines BRISURES. Des armoiries ne respectant pas cette règle sont habituellement jugées fautives, et on les appelle des ARMES À EN-QUERRE. La règle n'a cependant pas toujours existé, et plusieurs familles portent des armes à enquerre, particulièrement dans la péninsule ibérique où cela arriverait dans 2 % des cas. Il existe aussi deux exceptions historiques célèbres, comme le Royaume de Jérusalem et le Royaume d'Albanie.

ROTURIER: Personne sans qualité de NOBLE; la roture est l'opposé de la noblesse. C'est autrement dit un individu ordinaire. Les roturiers peuvent aussi bien être riches que pauvres, car c'est une question de lignage et non de richesse. Les roturiers ont toujours pu avoir des armoiries.

SEMÉ: Un CHAMP parsemé d'un MEUBLE en nombre indéterminé (ou sans nombre), afin de former un motif. Cela respecte la RÈGLE DE CONTRARIÉTÉ DES COULEURS. Les FOURRURES ne respectent pas la symétrie des semés, et sont donc une catégorie à part.

Sources:

Hervé Dupuis. L'Héraldisterie. Au blason des armoiries, [en ligne], http://www.blason-armoiries.org/

Geneviève d' Haucourt et Georges Durivault, *Le Blason*, Paris, Presses universitaires de France, coll. *Que sais-je?* nº 336, 9º édition,1991, 127p.

Leo Ary Mayer. *Saracenic Heraldry. A Survey*, Oxford, Clarendon Press, 1933. 302p.



NOTES ET RÉFÉRENCES

Canada)

Essai : Panorama héraldique de la famille Masson, par Thomas de la Marnierre (p. 14)

- ¹ Bulletin des recherches historiques, volume 5, numéro 3 (mars 1899), pp. 73-78. (LFR Masson figure à la p. 75).
- ² Massicotte & Roy, <u>Armorial du Canada français</u>, 1918, vol. 2, p. 137.
- ³ Ægidius Fauteux. *Armorial du Canada français*, c1949, vol. 2, p. 200. [cote OEur-015 S-7:T2 à la MHT].
- ⁴ Marc Beaudoin. « <u>L'héraldique à l'hôtel du Parlement, un patrimoine à découvrir</u> », *Bulletin de l'Assemblée nationale*, volume 43 (2014), numéro 1, p. 8.
- ⁵ op. cit. Bulletin des recherches historiques
- ⁶ La Presse, 23 mars 1929 dans : Andrée Désilets. Louis-Rodrigue Masson - Un seigneur sans titres, Montréal, Boréal Express, 1985, 14^e page centrale d'illustrations. [cote HTer-047 S-1:T2 à la MHT]
- ⁷ Collection Masson de l'Île des Moulins, numéro d'accession 2007.1.6.1-2 sur Artefacts Canada.
- ⁸ « <u>BOTTÉE</u>, <u>Louis Alexandre</u> », *Dictionnaire des artistes de Benezit*, Base de données payante Oxford Art Online. [<u>Aussi disponible avec un compte à la BAnQ</u>]
- ⁹ Melanie, Vandenbrouk-Przybylski « <u>'These should without delay be represented in our museum'</u>, Nineteenth- and twentieth-century French medals at the V&A », THE MEDAL, N° 61,

- 2012, pp. 21-37. [Également sur la base de données payante EBSCOhost Art Source]
- ¹⁰ Revue Cap-aux-Diamants, section des médailles (Web)
- Collection Masson de l'Île des Moulins, numéro d'accession 2007.1.5.1-2 sur Artefacts Canada.
 Collection Masson de l'Île des Moulins, numéro d'accession 2007.1.9.1-2 sur Artefacts Canada.
 Qui est une partie d'ensemble de l'écritoire de voyage. (Collection Masson de l'Île des Moulins, numéro d'accession 1999.1.9.1-97 sur Artefacts
- ¹⁴ Henri Masson. Joseph Masson Dernier seigneur de Terrebonne (1791-1847), Édité par l'auteur, 1972, Montréal, p. 171. [cote HTer-066 S-1:T3 à la MHT].





Donateurs







Conseil des arts et des lettres du Québec Québec 38



















La SHRT est membre des organismes suivants :

















